

## Comment récupérer son relevé SNIR ?

Sur le site ameli.fr, dans l'onglet 'Professionnels de santé' :



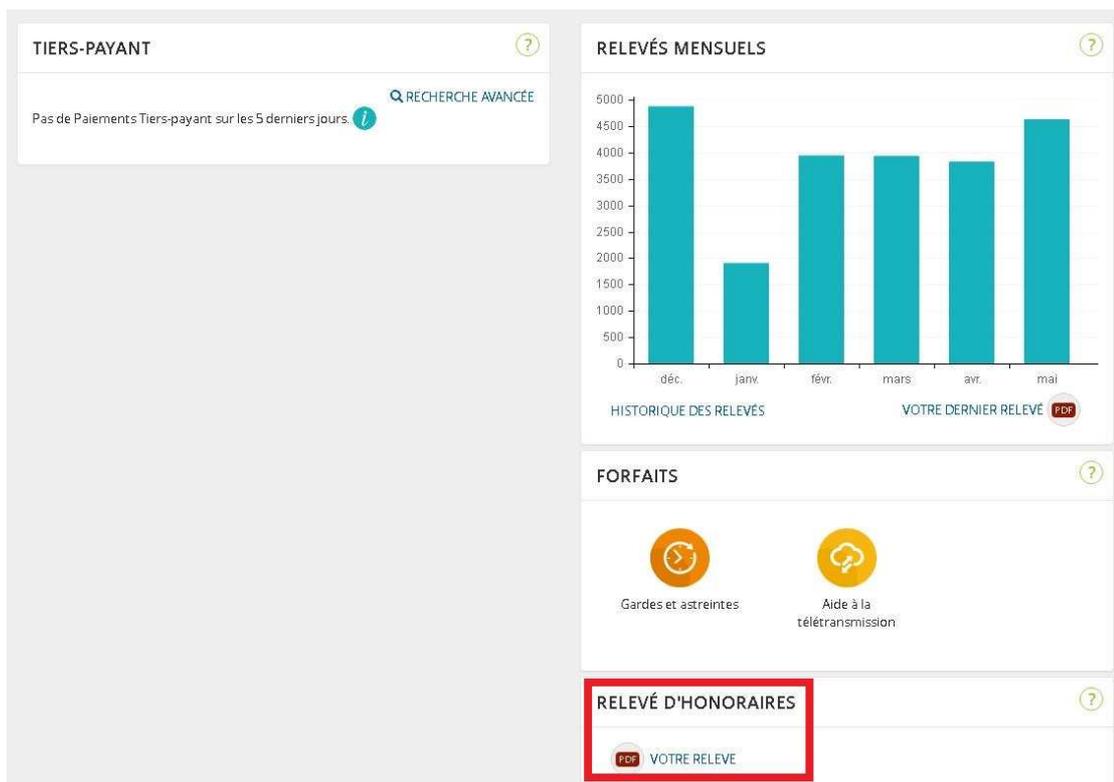
- Sélectionner votre profession
- Dans l'onglet **Espace pro**, puis dans **Accéder à Espace pro**

- Saisissez vos identifiants :

Le n° d'assurance maladie (9 chiffres) est récupérable sur les feuilles de soins, ordonnances...

- Cliquez dans **Tous mes paiements** :

- Cliquez sur 'VOTRE RELEVÉ' puis téléchargez 'Votre relevé d'honoraires' (PDF) :



- Détail activité page 3 :

SNIP EXERCICE 201 CPAM TOULOUSE	<b>RELEVÉ D'HONORAIRES</b> N° professionnel Spécialité : MASSEUR KINESITHERAPEUTE DEBUT EXERCICE:	07/03/ Page 3/3 CONVENTIONNE
<b>ACTIVITE PROFESSIONNELLE TOTALE</b>		

C'est ce document (Relevé d'honoraires page 3) que vous adresserez à l'ANGAK en cas de demande.